

N/réf : SW/AM

**Procès-Verbal de la 362^{ème} séance de l'Assemblée d'Ecole
du mardi 02 septembre 2025****Présences**

Antoine Buttier, E
Arnaud Magrez, Ens
Benjamin Faltin, E
Chantal Mellier, CAT
Consuelo Antille, CAT
Emad Oveisi, CI
Florence Pojer, Ens
Garance Durr-Legoupil-Nicoud, CI
Thomas Reynaud, CAT
Vincent Lamirand, CI

Kristin Becker, Déléguée des 2 AE au CEPF
Nina Eggert, Représentante de la direction EPFL
Sabrina Wuilleret, Assistante administrative AE

Excusés

Alexia Giroud Nyer, E
Alonso Coaguila, E
Nikita Norkin, CI
Samuel Cotture, CAT
Sandrine Gerber, Ens
Volkan Cevher, Ens

Absent**Ordre du jour****Membres AE; la séance débute à 12h15**

- Accueil et mot de bienvenue aux nouveaux membres étudiants
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du PV de la 361ème séance
- Discussion avec notre Déléguée au CEPF
- Discussion avec notre représentante de la DIR EPFL
- Communications du Bureau de l'AE
- Consultations
- Mise à jour des groupes de travail et commissions
- Divers et propositions du jour

Membres AE et Invité (13.13 - 14.15)

- Ambrogio Fasoli, Vice-président académique et Provost

1. Accueil

Séance en hybride ouverte à 12h15 par Arnaud Magrez, Président de l'AE.

Accueil des deux nouveaux membres étudiants, Benjamin Faltin et Antoine Buttier et félicitations à Alexia qui a été renommée par l'AGEPoly.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Validation du PV de la 361ème séance

Le PV est adopté par l'ensemble des membres présents et par l'étudiant sortant.

4. Discussion avec notre Déléguée au CEPF

Retraite avec petite séance ordinaire le 9 et 10 juillet

Retraite

Lancement des réflexions et des discussions sur le plan stratégique 2029 – 2032, et discussion sur FIT for the future.

Séance ordinaire

Science for Policy groupe de Swissuniversities : un groupe central composé des personnes suivantes a été désigné par les présidents des institutions FRI pour diriger le cluster "désinformation" avec Pierre Vandergheynst pour l'EPFL.

La Convention d'objectifs 2025-2028 entre le Conseil des EPF et l'EPFL a passé au Conseil pour une 1ère lecture et a suscité peu de discussion. La 2e lecture et l'adoption est prévue pour la séance du Conseil des EPF des 3 et 4 décembre 2025.

ETH Zurich : La Fondation Bucherer a fait un don de 100MCHF à l'ETH de Zurich, ce qui lui permettra de créer un centre d'observation de la terre qui sera à la pointe au niveau international et dont toute la Suisse pourra profiter. Vanessa Wood a démissionné de son poste de vice-présidente pour l'innovation et sera remplacée prochainement.

Séance du domaine 20.8.25

Discussion avec partenaires sociaux

Salaires : On s'attend à une compensation du renchérissement entre 0.1 et 0.5% au niveau de la Confédération, le Domaine des EPF suivra (décision finale après le Conseil fédéral en décembre). Les partenaires sociaux demandent qu'un groupe de travail soit mis en place pour travailler sur l'amélioration des conditions de travail.

Impact des 39% de taxes douanières

Selon Michael Hengartner, pas d'effet pour le Domaine des EPF à court terme, s'il y a un effet sur l'économie suisse à moyen terme cela nous affectera bien sûr aussi.

EPFL

Rentrée 2025 : augmentation du nombre d'étudiant·es suisses (+9%), grande diminution des étudiant·es avec bac français (25% du total), apparemment plus de 40 % de femmes non suisses au bachelor 1ère année.

Demande de l'AE : définition du taux d'encadrement dans le domaine des EPF

Pour rappel, les professeur·es (ordinaires, associé·es, assistant·es, y compris celles et ceux qui bénéficient d'un subside Eccellenza) sont pris en compte dans le calcul du taux d'encadrement. Les senior scientists et

MER des deux EPF s'ajoutent au corps professoral pour le calcul du taux d'encadrement «élargi». Par contre, les profs titulaires et de pratique ainsi que les collaboratrices et collaborateur permanent·es donnant des cours ne sont pas comptés dans le taux d'encadrement élargie, car il est important d'assurer la cohérence et la comparabilité des statistiques entre les institutions. KB suggèrera à l'état-major du CEPF de rouvrir la discussion sur la définition du taux d'encadrement élargi.

Remplacement KB

Procédure de remplacement de KB pour début 2027 : la première étape sera de constituer la Commission de nomination AE EPFL avec le président et 1 membre des 3 autres corps. La composition de cette commission sera décidée lors de la prochaine séance de l'AE du 7 octobre, et l'appel à candidature sera lancée peu de temps après.

5. Discussion avec notre représentante de la direction EPFL

Note de Nina : N/A. (Notes de Sabrina : liste des thèmes prioritaires en cours à la DIR jusqu'à fin 2025, sera transmises à l'AE).

6. Communication du Bureau AE

- Alexia poursuit son mandat d'un an en tant que membre du Bureau AE, d'un commun accord avec les autres membres étudiants.
- Retour sur le Faculty Retreat 2025 : merci aux étudiant.es, belle présentation – la présentation sur l'Ethique est un complément à ce que l'AE proposera lors de son événement de « tables rondes » (qui sera ouvert à toute la communauté) – bien organisé et intéressant (selon les Professeur.es). Remarque AE : pourquoi le nom « Faculty Retreat » qui semble signifier l'exclusion d'une partie des participant.es ?
- Prix de l'Engagement Exceptionnel 2025 : A. Fontcuberta i Morral va finaliser son choix parmi les 3 dossiers de candidat.es sélectionnés par la commission. La présidente va l'annoncer officieusement à Arnaud ce jour normalement.
- Présentation de l'AE à la Présidence : des membres de l'AE (Arnaud) sont allées en Direction. Objectif : montrer ce que l'on fait en plus, qui a un impact sur les finances, afin de demander une augmentation de budget.
- Budget de l'AE 2026 : budget détaillé à envoyer la semaine prochaine à la DIR (Bureau AE en charge).
- GT Valeurs : mis en place, dirigé par Hélène Füger qui a communiqué que Anna Fontcuberta i Morral avait changé d'idée et qu'elle a annoncé 6 valeurs lors des journées « Faculty Retreat ». L'AE est déçue.
- Photo de la nouvelle Assemblée d'Ecole confirmée jeudi 25.09. L'apprentis de Mediacom s'en chargera dans le cadre du projet d'actualisation des pages web AE.
- Commission de conciliation du Domaine des EPF : l'AE doit nommer une représentante des employés au plus vite, au vu du départ anticipé de Sabine Süssstrunk (suite à sa prise de fonction en tant que Doyenne de la faculté IC au 01.09.2025). L'AE suggère quelques noms (non retranscrits dans le PV) et va contacter sans délai la première personne à qui elle a pensé pour voir si la fonction l'intéresse.
- Représentant.e des 2 Assemblées d'écoles (EPFL + ETHZ) auprès du Conseil des EPF (CEPF) : KB prend sa retraite fin 2026. Une commission de sélection doit être formée rapidement pour lancer des appels à candidatures (EPFL + ETHZ) en octobre 2025.

7. Consultations

- Création de la Commission du personnel (CoPe)
GT pour la rédaction de la synthèse = GT AE et RH de la CoPe (10.10.2025)
- Evolution de la prévention et la gestion des risques psychosociaux & révision de la directive sur le Whistleblowing
GT : TBD (23.10.2025)

8. Mise à jour des groupes de travail et commissions

- GT Commission du Personnel – CoPe :

- GT Assistant-Etudiants :
- Sélection VPO (Emad Oveis) :
- RESCO :
- Simplification Administrative (1 GT CAT, 1 GT Etudiants, 1 GT Enseignants) :
- GT Campus Piéton :
- GT M365 :
- GT Pavillons :
- GT Prix de l'Engagement Exceptionnel :
- GT Newsletter :
- Commission ILOT :
- GT Commission Éthique :

9. Divers et propositions du jour

- Rencontre annuelle conjointe des 2 Assemblées d'école (HV/AE) confirmée le 4.11 à Zürich (journée). Remplace la séance plénière AE / La HV de Zürich enverra un Doodle à tous pour les présences / L'AE propose à ses membres de suggérer des sujets ou invité sur Teams (délai 12.09). Le Bureau AE soumettra les idées au bureau HV lors d'une prochaine rencontre (15.09).
- Séance AE du 09.12 sera déplacée au 02.12. Séance GT (opérationnelle) confirmée le 16.12.

10. Echange avec Ambrogio Fasoli, Vice-président académique et Provost.

- Echange sous forme de Q/R dont le résumé est ci-dessous.

Fonctionnement de l'Assemblée d'École :

- L'AE a présenté ses nouveaux projets à la direction le 12 août. Pour pouvoir les mener à bien, une augmentation de budget est nécessaire. Quelle est votre position sur celle-ci ?

Réponse : constat que le dialogue est ouvert et la communication franche. La DIR comprend que l'AE a un engagement qui a augmenté par rapport au passé. Elle est en phase de réflexion et pense accepter l'augmentation de budget pour proposer probablement un montant annuel de Frs. 20'000.- dès 2026 (jusqu'en 2024 le budget était à Frs. 13'000, puis une enveloppe supplémentaire de Frs. 1'000.- a été accordée en 2025). La décision finale et le montant sont à confirmer. L'AE doit encore soumettre un budget détaillé.

- Organisation des évènements : l'AE par l'intermédiaire de ZAK a fait des propositions ? Quelle suite la présidence va-t-elle donner à ce courrier ?

Réponse : on finalise la LEX 8.3.1 dont encore un point reste à compléter : l'arbre décisionnel utilisé par Mediacom pour décider. Cette annexe (l'arbre) va être finalisée / ILOT a eu le draft de LEX mais pas l'annexe, car elle n'était pas terminée / Andreas Osterwalder a contacté Zaid Alhaj Kaddour (ancien membre étudiant AE 2024) mais n'a pas obtenu de réponse. L'AE va le contacter.

Avancements des projets de l'EPFL :

- Où en sont les projets (cf. "Masterplan for the development and upgrading of Information systems") "IT4Edu" et "Plexus" ?

Réponse : « IT4Edu » comprend les deux Plexus. Plexus 1 (remplacement de IS Academia) : le projet avance dans les temps pour l'instant. Plexus 2 : (VDI, l'audiovisuel) est un peu moins avancé mais c'était prévu ainsi. Les équipes ont visité les institutions qui ont fait des démarches et préparent des solutions.

Site web permettant de suivre l'évolution (timeline et mise à jour) : <https://www.epfl.ch/about/vice-presidencies/fr/vice-presidence-pour-les-operations-vpo/systemes-dinformation/programme-plexus/>

- Les différences de gestion entre les campus associés et le campus de Lausanne rendent difficile le sentiment d'appartenance à l'EPFL. Quelle est la stratégie de gestion des campus associés pour les prochaines années ?

Réponse : je partage cette observation (en moins pessimiste). Il est vrai que l'on n'a pas encore la culture d'avoir un seul campus. On ne devrait plus les appeler les campus associés mais pour l'instant on n'a pas encore un meilleur nom (campus hors du canton de VD). Si l'AE a une idée elle est bienvenue / LEX 1.1.10 à revoir au niveau de la gouvernance / La VPA prend la gouvernance des campus associés, avec directeur opérationnel local / La Présidence organise la réunion de DIR (1 sur 4 environ) sur le site d'un campus associé / Selon moi, c'est aussi une question de taille critique. Il faut aussi trouver des solutions de détails logistiques pour que les gens puissent faire des allers-retours plus facilement (résolutions de problèmes et simplification à trouver notamment par rapport aux billets de train, aux achats) / Il faut de la présence sur les campus associés et vice-versa sur Lausanne, ainsi qu'une masse critique (aide infrastructures et RH sur place) / L'affaire doit être suivie par la DIR.

Remarque : développement d'une communauté sur place locale et d'un lieu informel pour échanger (type bar Satellite).

Réponse : à Sion cela marche bien, à Genève : bâtiment avec cafétérias, à Neuchâtel : nouvelle cafétéria. La DIR veillera qu'il y ait un accès à cela. L'AE peut voir avec les représentants des campus ce qui manquerait (ex : accès ? etc.).

- Consultation sur le double statut des doctorant·e·s : L'AE a relevé dans sa prise de position que l'exclusion automatique des doctorants pour "justes motifs" était en désaccord avec l'ordonnance dans laquelle un passage devant la commission disciplinaire est obligatoire. L'AVP DLE porteuse de cette consultation n'a pas répondu à ce commentaire dans notre prise de position. Ne pensez-vous pas que cela risque d'augmenter le nombre de recours et de créer une inégalité entre les doctorant·e·s francophones et non francophones ?

Réponse : C'est une ordonnance dans laquelle il était indiqué qu'il y avait une possibilité de sanction jusqu'à exclusion temporaire ou définitive (passage devant la commission disciplinaire). Or, cela donnait lieu à des problèmes parce que quelqu'un pouvait être éloigné de l'EPFL pour faute grave en tant qu'employé alors qu'il n'était pas éloigné en tant que doctorant. / Est-ce que l'on veut donner un diplôme de l'EPFL à quelqu'un qui a commis une faute grave ? / D'où le désir d'uniformiser les choses, pour ne pas avoir une contradiction.

Combien de cas chaque année ? Réponse : on a très très peu de cas (1 ou 2, ça ne se comptent même pas sur les doigts d'une main).

Remarque : il y a une différence de traitement entre la Lex et l'Ordonnance, ce qui risque d'engendrer des recours. Réponse : oui c'est un risque légal que nous sommes prêts à prendre.

Divers : à noter qu'un superviseur n'a pas de pouvoir de décision / Il n'y a pas d'actions prises (ex. mesures de suspension) tant qu'une décision officielle n'est pas rendue (faute grave par exemple).

- Travaux du Double Deck :

- Les travaux sont-ils dans les temps ? Réponse : oui tout va bien on est absolument dans les temps. Perturbations moins dramatiques que ce que l'on avait craint.
- Les cours vont-ils pouvoir se tenir ? en zone rouge
Réponse : pas encore complètement décidé. CE aucun problème. CO1 non mais cours en ligne préparés. Tous les autres aucun problème. Les animaux se portent bien (poissons et rongeurs).

Examens différés :

- Comment s'est passé le PILOT ?
- Comment va-t-on les généraliser ? (et dépasser le stade de PILOT)

Réponse : ils se sont bien passés : peu d'examens différés (27 demandes, 12 présentés et 4 ont réussi). Il ne faut pas sous-estimer les possibilités que ça offre à l'avenir (diminution du stress notamment). La 1^{ère} phase s'est bien passée. La 2^{ème} phase en janvier. Après on décidera. On est favorable. On pense que les étudiants apprécient .

Remarque : ETHZ digitalise les examens (dans une salle), plus d'écrit.

Réponse : on regarde (4-5 GT en cours) et on y réfléchit. L'idée est de simplifier.

- Comment faciliter le lien à la recherche pour les étudiant.e.s quand la supervision académique pour des projets de semestre est de plus en plus compliquée. Est-ce qu'une solution serait d'octroyer une plus grande partie du temps des doctorant·e·s à la supervision de projets ?

Réponse : point important – il faut admettre pour la supervision de projets, que ce soit d'autres personnes que les professeurs (doctorants, post-doc, ingénieurs, techniciens, etc.) et exploiter toute la communauté avec des gens qui ont envie et savent le faire. Comment élargir l'encadrement à d'autres personnes que celles purement académiques, que celles-ci soient formées et reconnues. Réflexions que l'on pourrait avoir ensemble. Win-win pour tout le monde.

Vivapoly & poursuites :

- Pourquoi l'EPFL a-t-elle déposé une plainte pénale contre les étudiant·e·s manifestant à Vivapoly ? Comment ces étudiant·e·s ont été identifié·e·s ?

Réponse : L'EPFL n'a pas déposé plainte pénale mais a dénoncé une infraction poursuivie d'office. On n'est pas plaignant/lésé mais on a dénoncé ce qui s'est passé. C'est un devoir de le faire si on juge que les faits sont graves, ce qui est le cas, car incitation à la haine (selon code pénal, poursuivi d'office). De plus, selon l'article 22 a de la Loi sur le personnel de la Confédération, les employés sont tenus de dénoncer aux autorités, des poursuites pénales pour les crimes et délits, poursuivit d'office dont ils ont eu connaissance ou qui leur ont été signalés dans l'exercice de leurs fonctions. Il y a donc tout d'abord une obligation légale, mais aussi le fait que nous avons estimé qu'une limite a été franchie, qui justifie de réagir de manière claire.

Identification : par les personnes visées et par les vidéos de plusieurs tierces personnes et associations. Post de vidéos sur réseaux sociaux / analyse des paroles, des gestes, mouvements physiques, etc. (ensemble de choses qui démontrent une incitation à la haine)

- Que risquent les étudiant·e·s au niveau des sanctions académiques ?

Réponse : des mesures disciplinaires au niveau académique (art. 4 de l'Ordonnance). Lesquelles, je ne sais pas encore (cela peut être d'un blâme à des sanctions plus dures).

Admissions à l'EPFL :

- La direction de l'EPFL compte-t-elle continuer à caper les admissions à l'EPFL ?

Réponse : Oui un contrôle du nombre est nécessaire. Réflexion d'augmenter le cap à 3300 à l'avenir (pas décision ferme mais hypothèse.).

- Avez-vous déjà des retours sur le cap 3000 et son application ? A-t-on reçu moins de candidatures étrangères ? Réponse : Diminution de 9%. Réduction des BACs français. Petite augmentation des Suisses et des femmes.

- Nombre d'étudiant·e·s refusé·e·s. Réponse : 534 non sélectionnées (tout compris). Il y a eu des repêchages de no-show.
 - Notes avec lesquelles la dernière personne a été accepté·e dans chaque question (avec le BAC français).

Remarque : il est nécessaire de réviser l'Ordonnance pour simplifier le repêchage (algorithme actuel compliqué). Après explications données à l'instant oralement, est-ce que l'AE soutient cette révision ?

Réponse AE : oui on comprend qu'il faut un autre moyen pour mettre en avant les petites sections (via publicité...).

Note après séance : détails dans les slides transmis par Nicolas Grandjean le 03.11.2025, en annexe.

- Security Screening : a-t-on reçu moins de candidatures étrangères ?

Réponse : 50% de moins / On a une marge de manœuvre pour sélectionner / Expérience positive, ça s'est très bien déroulé.

Complément de question : mention parlementaire concernant la formation d'ingénieurs civiles (à augmenter) : qu'en est-il advenu ? Réponse : je ne sais pas si quelque chose de concret en est sorti. Je peux me renseigner.

La séance s'est déroulée en 2 temps : le 02.09 (séance plénière) et le 16.09 (séance opérationnelle suivi des GT). Les présences de ce document correspondent au mardi 02.09.